

## PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 JUIN 2022

### Gymnase intercommunal - Espalion

Le vendredi vingt-quatre juin de l'an deux mille vingt-deux, à 9h30, les membres de l'Association dénommée « Agence française des chemins de Compostelle », dont le siège est à Toulouse - 4 rue Clémence Isaure, se sont réunis au gymnase intercommunal de la Ville d'Espalion, sur convocation de M. John Palacin, Président de l'Association, adressée par lettre simple conformément aux dispositions des statuts.

#### Sont présents :

#### **Adhérents :**

John Palacin, Conseil régional d'Occitanie, président de l'Agence ; Lorant Hecquet, Commune de Vézelay, secrétaire de l'Agence ; Jean-Sébastien Orcibal, Commune de Villefranche-de-Rouergue, trésorier de l'Agence ; Jean-Claude Anglars, Michèle Buessinger et David Minerva, Conseil départemental de l'Aveyron ; Bernard Scheuer et Séverine Devals, Communauté de communes Comtal, Lot et Truyère ; Michel Pichan et Catherine Saint-Martin, Conseil départemental de l'Ariège ; Marie Rutayisire, Association du chemin de Saint-Jacques de Compostelle Piémont-Ariège-Pyrénées, représentée par Brigitte Thomas ; Christelle Tortech, Commune de Saint-Lizier ; Corinne Trussardi, Ville de Bourges, représentée par Emmanuel Marot ; France-Caroline Menautat et Elia Gimenez, Communauté de communes Pays d'Orthe et Arrigans ; Jean-Marc Fabier et Alain Lassalle, Commune de Saint-Sever ; Véronique Jourdan, Association Les Haltes vers Compostelle ; Samuel Soulier et Philippe Parent, Commune de Saint-Alban-sur-Limagnole ; Emmanuel Cros représenté par Bernard Mages, et Anne Philippe, Commune de Laguëpie ; Aline Tomasin, personne individuelle ; Marguerite Salles et Jean-Claude Fontanier, Association Sur les pas de Saint-Jacques ; Jean-Pierre Mangé, Association Du Bas Rouergue vers Compostelle ; Corinne Fraise, La Côte du Midi-Grand Narbonne Tourisme ; Alexandre Benezet, Commune de Golinac ; Eric Picard, représenté par Stéphane Lacombe, et Francine Druon, Commune d'Espalion ; Daniel Joulia, Commune de Sénergues ; Frédéric Sancère, Association Derrière le Hublot, représenté par Julia Steiner ; Pascal Mazet, Conseil Régional d'Occitanie ; Fernand Zulian, Commune de Lauzerte ; Jean-Michel Baylet, Communauté de communes des Deux Rives, représenté par Jean-Paul Delachoux ; Sébastien Costes, Pascal Mollaret, Bruno Boscus, Commune d'Espeyrac ; Laure Courget et

Ronny Despature, Ville de Cahors ; Dominique Viguié et Laurence Wenzek, Commune de Livinhac-le-Haut ; Didier Cujives, Conseil Départemental de Haute-Garonne.

**Partenaires :**

Annie Cardinet, Fédération française des associations des chemins de Saint-Jacques de Compostelle ; Mathias Rodier, Cabinet Mazars (en visio) ; Frantz Miral, Cabinet Conte-Miral ; Philippe Mercier, DRAC Occitanie ; Chloé Campo de Montauzon, Association des Biens Français du Patrimoine Mondial ; Elisabeth Cayrel, SIA Heritage ; Frédéric Montoya, Fédération Française de la Randonnée Pédestre ; Claude Deltell, Michel Longuet, André Guiraudie, CDRP 12 ; Séverine Dijols Valenq, Laetitia Fournier, Xavier Massip, Office de tourisme Aubrac Lozérien ; Nassim Mouhoubi, Ville de Périgueux ; Régine Pechberty, PNR Aubrac ; Adèle Plat Coyez, SPL Ouest Aveyron Tourisme ; Catherine Sciberras, ADT Aveyron ; Catherine Terset, Tarn et Garonne Tourisme ; Sandra Favier, Commune de Conques en Rouergue ; Philippe Debet, Conseil Départemental de la Dordogne.

**Équipe salariée de l'Agence :**

Nils Brunet, Sébastien Pénari, Laetitia Marin, Cathy Andrieu, Chloé Moutin, Lucas Méheux, Aye Nyein Thu (stagiaire), Nicolas Racine (stagiaire).

**Ont donné pouvoir :**

Michel Dronneau, Association Bordeaux-Compostelle Hospitalité Saint-Jacques ; Annette Laigneau, Ville de Toulouse ; Robert Siegel, Commune de Saint-Guilhem-le-Désert ; Sylvie Mailhol, Commune de Rieux-Volvestre ; Martine Piquet, Association des Amis de Saint-Jacques en Languedoc-Roussillon ; Noëlle Morcillo, Association Accueil et traditions Saint-Gilles-Saint-Jacques ; Monsieur Jean-Louis Lignon ; Jean-Claude Destombes, Association Léguevin-Saint-Jacques ; Philippe Seilles, Communauté de communes des Coteaux du Girou ; Bernard Breil, Association des Amis de Saint-Jacques en Terre d'Aude ; Isabelle Bosc, Association Les Haltes pèlerins du chemin d'Arles ; Magali Roux, Commune de Villeneuve d'Aveyron ; Sonia Bourbigot, Association les Amis de Saint-Jacques d'Aquitaine ; André Mellinger, Ville de Figeac ; Emmanuel Saily, Gîte Ecoasis ; Catherine Benazeraf, Association Animation et culture Salviac ; Dominique Lenfant, Commune de Rocamadour ; Arnaud Bourdé, Commune de Saint-Palais ; Michel Puharre, Commune de Navarrenx ; Laurent Inchauspé, Commune de Saint-Jean-Pied-de-Port ; Jean-Noël Cassou, Commune d'Ourdis-Cotdoussan ; Lucienne Mur, Association les amis de Saint-Jacques en Hautes-Pyrénées ; Thibaut de Rouvray, Commune de Saint-Pé de Bigorre ; Danielle Bedel, Association Los Caminaires Moissagueses ; Johanne Morin, Association Du Québec à Compostelle ; Alphonse Caravaca, Association Carcassonne-Compostelle avec les pèlerins de Notre-Dame ; Anne Marserou, Pays touristique Corbières Minervois ; Jean-Louis Alibert, Office de tourisme Conques-Marcilhac ; Sophie Asport ; Ville d'Arles ; Dominique Gonella, Commune de Marsolan ; Michel Gabas, Commune d'Eauze ; Karine Desmoulin, Conseil Départemental de la Gironde ; Nicole Morère, Conseil Départemental de l'Hérault ; Francis Cros, Commune de la Salvetat-sur-Agout ; Gaston Chacornac, Commune de Saugues ; Michèle Manoa, Conseil Départemental de la Lozère ; Marie-Lise Housseau, Commune de Sorèze ; Marc Fonquernie, Association des Amis des Chemins de Saint-Jacques en Occitanie.

**Sont excusés :**

**Adhérents :**

Magali Soubiroux, Office de tourisme et du thermalisme de Decazeville Communauté ; Patrick Ayache, Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ; Dominique Benhamou, Commune de Lamontjoie ; Benoist

Apparu, Ville de Châlons-en-Champagne ; Sylvie Le Marrec, Association Etoiles de Compostelle ; Catherine Manuel, Commune de Cordes-sur-Ciel ; Jocelyne Saint-Avit, Conseil régional Occitanie ; Alain Darbon, Ville de Saint-Léonard-de-Noblat ; Christiane Marfin, Commune de Saint-Chély d'Aubrac ; Christophe Cathus, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine ; Guy Messal, Association Mille mains à la pâte ; Claude Carceller, Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault ; Guy Gautron, Ville de Neuvy-Saint-Sépulchre ; Loïc Lepreux, Ville de Moissac.

**Partenaires :**

Martin Malvy et Marylise Ortiz, Sites et Cités remarquables ; Patrice Bernard, Société française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle.

**Équipe salariée de l'Agence :**

Aline Azalbert.

John Palacin préside la séance et constate que, le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir.

Les documents soumis à la délibération ont été diffusés par mail le 22 juin 2022.

**SOMMAIRE**

- 1/ rapport moral 2021
- 2/ rapport d'activité 2021
- 3/ rapport financier et comptes 2021
- 4/ programme d'activité 2022
- 5/ budget prévisionnel 2022
- 6/ restitution des résultats de l'étude des publics
- 7/ interventions des partenaires

**1/ rapport moral 2021**

John Palacin ouvre l'assemblée générale en remerciant les élus présents, les administrateurs de l'Agence - Monsieur Anglars, conseiller départemental et sénateur de l'Aveyron, Monsieur Scheuer, vice-président de la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère, Monsieur Pichan, maire de Saint-Lizier et conseiller départemental de l'Ariège, Monsieur Lorant Hecquet, premier adjoint au maire de Vézelay, Monsieur Didier Cujives, conseiller départemental de la Haute-Garonne, Monsieur Orcibal, maire de Villefranche-de-Rouergue, Madame Philippe, adjointe au maire de Laguépie, Madame Jourdan, co-présidente l'association Les Haltes vers Compostelle, Madame Salles de l'Association Sur les pas de Saint-Jacques et Monsieur Mangé, de l'association Du Bas Rouergue vers Compostelle - pour leur accueil et leur présence à Espalion. Il salue également les représentants de la Fédération française de la randonnée pédestre avec qui l'Agence vient de signer un accord de coopération et Madame Cardinet, présidente de la Fédération française des associations des chemins de Compostelle.

John Palacin souligne le plaisir de se retrouver pour ces journées en Aveyron et en Lozère après ces

deux dernières années contraignantes. Cette rencontre était prévue à l'origine en 2020 pour fêter les 30 ans de l'association. L'assemblée générale fait suite au comité de bien interrégional réuni hier ici-même, au cours duquel nous avons pu partager un état d'avancement de l'élaboration du plan de gestion du bien du patrimoine mondial qui doit être adopté en fin d'année 2022.

Opérateur des collectivités locales pour valoriser les itinéraires jacquaires, l'Agence française des chemins de Compostelle (ex ACIR) est chargée par l'Etat d'animer le réseau des acteurs du bien en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » inscrit par l'Unesco.

Son action s'organise autour de plusieurs vocations : enrichir et diffuser les connaissances, partager l'héritage culturel des chemins de Compostelle, accompagner la préservation et la valorisation du bien du patrimoine mondial, soutenir le développement durable des territoires par la promotion de l'itinérance et du tourisme culturel, développer les coopérations et les partenariats avec les associations, les réseaux patrimoniaux, les acteurs des chemins et du patrimoine mondial.

L'activité de l'Agence en 2021 illustre la richesse et la diversité de ses interventions. Parmi les faits marquants, le démarrage de l'élaboration du plan de gestion du bien Unesco, la conduite d'une étude à l'échelle de 5 régions pour mieux connaître les publics des chemins de Compostelle, le lancement du nouveau programme « communes-haltes », la mise en œuvre de programmes d'actions sur plusieurs voies (Via Podiensis, Via Tolosana, chemin du Piémont pyrénéen), le développement de l'itinérance à vélo, le changement de nom et le renouvellement du conseil d'administration de l'Agence.

Faire des chemins de Compostelle, du patrimoine et de l'itinérance un sujet d'action culturelle, une source d'inspiration et de bien-être pour les générations actuelle et future est l'ambition partagée par beaucoup d'acteurs publics et associatif. L'Agence y prend toute sa part.

- **Le rapport moral 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## **2/ rapport d'activité 2021**

L'équipe de l'Agence présente le rapport d'activité (*cf. bilan d'activité 2021 joint*).

### Observations :

Monsieur Anglars salue la densité et la qualité du travail réalisé par l'équipe de l'Agence. Il rappelle l'engagement du Département et des acteurs aveyronnais pour assurer la préservation et le développement des chemins de Compostelle et rappelle l'importance de la Via Podiensis GR®65 qui connaît une fréquentation importante. De nombreuses actions sont réalisées depuis des années comme les travaux de sécurisation, la signalétique patrimoniale ou encore les projets culturels comme l'exposition *Accueillis & accueillants* ou encore *#TrouveMonGaletStJacques* cette année, portés par l'association Sur les Pas de Saint-Jacques créée par Simone Anglade à qui le chemin doit beaucoup. Monsieur Scheuer souhaite savoir si un nouvel appel à manifestation d'intérêt « Commune-halte » sera lancé prochainement. Nils Brunet confirme la diffusion de l'AMI en fin d'année.

- **Le rapport d'activité 2021 est approuvé à l'unanimité.**

### 3/ rapport de gestion et comptes 2021

*Cf. comptes annuels joints*

Monsieur Miral, expert-comptable, présente les comptes annuels et le rapport de gestion 2021.

#### I. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

##### 1. Nouveaux projets

- L'obtention du financement du projet européen COMPOSTEVA pour un montant total de 10 600 €.
- L'obtention du cofinancement FEDER Massif central, FNADT et Conseil Régional Occitanie du programme Voie d'Arles-GR®653 pour un montant total de 84 299 €.
- L'obtention du cofinancement FEDER Massif central, FNADT, Conseil Régional Occitanie et PNR Causses du Quercy du programme Voie du Puy-GR®65 pour un montant total de 92 424 €.
- L'obtention du financement Région Occitanie du projet d'exposition Regards croisés pour un montant total de 8 000 €.
- L'obtention du cofinancement DREAL, Région, DRAC et Préfecture Occitanie pour l'action sur le plan de gestion national du bien Unesco « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 81 000 €.
- L'adhésion du Département de la Lozère pour un montant de 3 500 €.

##### 2. Projets en cours

- Les partenariats éditoriaux avec l'IGN et les Editions Lepère permettent l'encaissement d'une redevance sur le produit des ventes à venir.
- Le financement pour un montant de 75 000 € par l'Etat dans le cadre du protocole d'accord se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen RURITAGE pour un montant total de 102 500 € se poursuit cette année encore.
- Le financement du projet européen IMPACTOUR pour un montant total de 118 750 € se poursuit cette année encore.
- Le cofinancement des départements des Hautes-Pyrénées, de la Lozère, de la Gironde, de l'Aveyron et des Landes, des Régions Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, des ADT de l'Hérault, de l'Aude, du Gers, des Pyrénées-Atlantiques et du Tarn-et Garonne, du CRT Occitanie, et de la FFRP pour l'action sur l'étude de fréquentation des publics sur les chemins de Compostelle pour un montant total de 85 500 €, obtenu en 2020, court toujours en 2021.
- Le cofinancement de la Préfecture de région Occitanie, de la Région Occitanie et des DREAL Occitanie et Nouvelle-Aquitaine pour l'action sur l'élaboration du plan de gestion des sentiers inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre des « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France » pour un montant total de 166 000 €, obtenu en 2020, court toujours en 2021.
- Le financement de la Préfecture de région Occitanie pour l'action sur l'étude du Chemin du Piémont Pyrénéen pour un montant total de 28 000 €, obtenu en 2020, a pris fin en 2021.

### 3. Informations générales

- La crise sanitaire liée au Covid-19 a été classifiée en pandémie mondiale le 11 mars 2020 par l'OMS. Depuis cette date une série de mesures liées à un confinement généralisé de la population a entraîné un ralentissement majeur de l'économie. Ces mesures et leurs conséquences sont toujours d'actualité à la date d'arrêté des comptes annuels de l'association. Depuis le début, la crise a pour conséquence un ralentissement de l'activité de l'association. A la date d'arrêté des comptes, les impacts de cette crise sanitaire en cours ne sont pas mesurables précisément. L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

## II. PRÉSENTATION DES COMPTES

### 1. Méthodologie

Nous avons confié la mission de présentation des comptes de notre Association à Frantz MIRAL, Expert-Comptable, qui a établi les comptes au 31 décembre 2021. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 09/05/2022 dans la version qui vous est présentée, faisant ressortir un résultat bénéficiaire de 17 472 €.

Ces comptes ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivant du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2021 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, fondations et fonds de dotation.

### 2. Permanence des méthodes

Le règlement ANC 2018-06 a été pris en compte pour l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2021.

#### a. Rapport financier (en annexe)

#### b. Bilan

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est un bénéfice s'élevant à 17 472 €. Le total du bilan sur l'exercice 2021 s'élève à 841 112 €.

Il est constitué à hauteur 13 464 € d'actifs immobilisés et pour 827 648 € d'actif circulant.

Les fonds associatifs représentent 325 827 €, les fonds dédiés s'élèvent à 415 887 € et les dettes s'élèvent à 99 398 €.

c. Compte de résultat

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les produits d'exploitation s'élèvent à 1 057 329 € contre 827 169 € au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 230 160 € (+27,8%).

Les charges d'exploitation de l'exercice 2021 se sont élevées à 1 040 027 € contre 784 243 € au titre de l'exercice précédent soit une variation de +255 783 € (+32,6%).

|                                      | 2021             | 2020           | VARIATION      |              |
|--------------------------------------|------------------|----------------|----------------|--------------|
|                                      |                  |                | VALEUR         | %            |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>       |                  |                |                |              |
| COTISATIONS                          | 112 260          | 107 915        | 4 345          | 4%           |
| VENTES DE BIENS                      | 22 848           | 11 218         | 11 630         | 103,7%       |
| VENTES DE SERVICES                   | 16 735           | 5 083          | 11 652         | 229,2%       |
| SUBVENTIONS                          | 505 980          | 622 750        | - 116 770      | -18,8%       |
| TRANSFERTS DE CHARGES                | 11 750           | 4 592          | 7 158          | 155,9%       |
| UTILISATIONS DES FONDS DEDIES        | 387 726          | 75 560         | 312 166        | 413,1%       |
| AUTRES PRODUITS                      | 31               | 53             | - 22           | -41,5%       |
| <b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b> | <b>1 057 329</b> | <b>827 169</b> | <b>230 160</b> | <b>27,8%</b> |
|                                      |                  |                |                |              |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>        |                  |                |                |              |
| MARCHANDISES CONSOMMEES              | 2 538            | 1 443          | 1 095          | 75,9%        |
| AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES    | 299 019          | 136 831        | 162 188        | 118,5%       |
| IMPOTS TAXES                         | 5 770            | 3 455          | 2 315          | 67%          |
| PERSONNEL                            | 315 292          | 253 927        | 61 365         | 24,2%        |
| DAP                                  | 467              | 311            | 156            | 50,2%        |
| REPORT EN FDS DEDIES                 | 415 887          | 387 726        | 28 161         | 7,3%         |
| AUTRES CHARGES                       | 1 054            | 551            | 503            | 91,3%        |
| <b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>  | <b>1 040 027</b> | <b>784 244</b> | <b>255 783</b> | <b>32,6%</b> |

Les charges de personnel augmentent de 61 365 €. Cette augmentation est liée à l'embauche d'un salarié chargé de l'animation de l'itinéraire Voie d'Arles GR®653 et du développement du label Communes-Haltes d'une part, et de l'aide au paiement des charges sociales (21 000 €), reçue en 2020, à la suite du Covid-19 d'autre part. Cette aide n'a pas été reconduite en 2021.

Le résultat d'exploitation ressort à 17 302 € au 31 décembre 2021 contre 42 926 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier positif au 31 décembre 2021 de 170 €, le résultat courant avant impôt de l'exercice 2021 ressort donc à 17 472 € contre 42 975 € au 31 décembre 2020.

Le résultat de l'exercice au 31 décembre 2021 présente un bénéfice de 17 472 € contre un bénéfice de 42 926 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse du résultat de 25 454 €.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver ces comptes (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et d'affecter le résultat bénéficiaire de 17 472 € en totalité en fonds associatifs.

Compte tenu de cette affectation, les fonds propres de l'association (hors subvention d'investissement) seraient de 325 827 €.

Pour information : au regard du décret n°2009-540 du 14 mai 2009, les associations ayant reçu annuellement, d'une autorité administrative ou d'un établissement public à caractère industriel et commercial, une ou plusieurs subventions d'un montant excédant 153 000 € ont l'obligation d'assurer la publicité de leurs comptes annuels et du rapport du commissaire aux comptes sur le site internet de la Direction des journaux officiels à compter du 1er janvier 2006. Pour cela, elles doivent transmettre de façon dématérialisée leurs comptes dans un délai de trois mois à compter de leur approbation par l'organe délibérant statutaire (et pour les comptes ouverts en 2006 et 2007 dans un délai de 3 mois à compter de la publication du décret).

Par conséquent, par respect à cette obligation, l'association s'acquittera de cette publication après l'approbation des comptes 2021 par l'Assemblée Générale.

### III - PERSPECTIVES 2022

Des discussions sont en cours avec plusieurs collectivités départementales et régionales afin d'envisager de nouvelles adhésions. L'Agence cherche également à diversifier ses ressources financières (Europe, mécénat, prestations).

### IV – EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

- **Le rapport de gestion et les comptes 2021 sont approuvés à l'unanimité.**

## **4/ Programme d'activité 2022**

Nils Brunet, directeur de l'Agence, présente le programme d'activité 2022. Celui-ci s'organise autour de 6 axes définis dans le projet stratégique adopté pour la période 2021-2024

### **AXE 1 : L'OBSERVATION, LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES ET DES CONNAISSANCES**

#### **Observation**

##### **Étude des publics des chemins de Compostelle**

En 2022 paraîtront les résultats de l'étude interrégionale des publics, menée par le bureau 4V. Pilotée par l'Agence en partenariat avec 5 Régions (Occitanie, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Auvergne Rhône Alpes) et 12 Départements (Aude, Aveyron, Gironde, Hérault, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Gers, Landes, Lozère, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Garonne) et la FFRandonnée, elle vise à mieux connaître les publics itinérants. Dans une vision prospective, il s'agit



aussi de mieux caractériser les différents itinéraires, de mesurer les retombées économiques et d'identifier de nouveaux publics.

Suite à la phase quantitative qui a permis d'exploiter 3565 questionnaires, des entretiens collectifs vont être réalisés auprès des professionnels et de publics qui fréquentent aujourd'hui peu ou pas les chemins de Compostelle en France (jeunes, familles, étrangers...).

Un plan de diffusion et de communication des résultats est prévu, avec un temps fort associant la presse et différents moments de restitution, par exemple aux socioprofessionnels.

### **Plateforme nationale Eco-visio**

Créée en 2020 pour mieux quantifier et comparer les fréquentations sur les différents itinéraires à partir des données des éco-compteurs, la plateforme doit faire l'objet d'une plus grande utilisation. La plateforme compte aujourd'hui 15 éco-compteurs situés essentiellement sur le chemin du Puy, mais aussi sur les chemins alternatifs lotois (4), le chemin d'Arles (1), Conques Toulouse (1). L'objectif est d'ajouter les éco-compteurs existants pour lesquels nous n'avons pas encore les autorisations des propriétaires (Landes, Pyrénées Atlantiques, Savoie...) et de sensibiliser les collectivités à implanter cet outil sur les autres itinéraires que le GR®65 déjà bien pourvu.

Une réflexion est à mener également pour l'observation de la fréquentation des sites inscrits par l'Unesco au titre du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" (à relier aux travaux en cours sur le plan de gestion).

### **Note de conjoncture**

Une note de conjoncture 2020-2021 sera réalisée à partir des données des partenaires (associations, offices de tourisme, hébergeurs, éco-compteurs).

### **Enquêtes locales**

Pour le volet qualitatif, une dizaine de lieux seront identifiés pour la mise en place d'enquêtes locales afin d'avoir un suivi régulier des évolutions des pratiques et un dispositif léger d'observation continue.

Pour mener à bien ces projets, une étudiante de Master 2 tourisme de l'Isthia (Université Toulouse Jean Jaurès) effectuera une mission de stage entre mars et août 2022.

## **Recherche**

### **Renouvellement Conseil scientifique du bien**

Au terme de son mandat, le conseil scientifique va faire l'objet d'une réorganisation et d'un renouvellement des membres. Une installation du nouveau conseil interviendra dans le premier semestre pour l'associer à l'élaboration du plan de gestion national. Il est scindé en deux sections : « connaissance historique, art et architecture » d'une part, « publics, médiation et développement » d'autre part.

### **Journée d'études à Oloron Sainte-Marie, 3 et 4 juin**

Cette première journée d'études s'inscrit dans un cycle de rencontres scientifiques annuelles et itinérantes qui pourrait être organisé sous l'égide du conseil scientifique.

L'opportunité est ici fournie par l'ESC Pau qui organise, avec notre concours et le soutien de la commune d'Oloron et de la communauté de communes Haut Béarn, 2 jours pour penser la gouvernance et la gestion des chemins de Compostelle. L'objectif de cette rencontre est d'examiner les moyens pour

mettre en place efficacement un management qui permet d'assurer la préservation de ce bien du patrimoine de l'humanité, d'analyser l'implication variable des acteurs et les disparités de prise en compte de la thématique dans les stratégies territoriales...

Cette journée est ouverte aux étudiants, chercheurs, adhérents, acteurs du bien du patrimoine mondial, partenaires. Elle est prolongée le samedi par une visite de la cathédrale Sainte-Marie et une randonnée-découverte de la Via Tolosana – GR®653.

### **Publications des actes du Colloque scientifique « Territoire, patrimoine, historicité » (2018)**

Les actes du colloque co-organisé par l'Université Jean Jaurès et l'Agence à l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription du bien du patrimoine mondial seront publiés dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2022. Ils feront l'objet d'une communication soutenue.

### **RURITAGE (Horizon 2020)**

Le projet européen RURITAGE, le patrimoine comme levier de développement des territoires ruraux (Horizon 2020) se termine en 2022. L'Agence anime un groupe d'échanges sur la thématique de l'itinérance et va coordonner la réalisation d'un recueil de bonnes pratiques sous la forme de fiches pratiques (dans les thématiques de la gouvernance, l'observation et la qualification de l'offre, la communication, la médiation culturelle) utilisables par les partenaires du projet ou tout gestionnaire désireux de valoriser un itinéraire sur le plan touristique et culturel. L'Agence suit la mise en œuvre des plans de régénération des *Replicators* et des plans d'amélioration des *Role Models*. Elle participera aux événements du projet, un séminaire technique à Savonia en Finlande et participation à la conférence finale du projet en juin au siège de l'UNESCO à Paris pour la restitution des travaux.

### **IMPACTOUR (Horizon 2020)**

L'Agence poursuit son implication dans le projet européen IMPACTOUR, dont l'objectif est de créer une méthodologie et un outil de mesure de l'impact du tourisme culturel sur les territoires.

Cette année la collaboration avec les deux territoires pilotes (chemins de Compostelle en Aveyron et voie d'Arles) que coordonne l'Agence sera accentuée avec la collecte de données quantitatives et qualitatives, les retours sur la méthodologie et sur le prototype de l'outil IMPACTOUR. Des échanges avec d'autres territoires pilotes européens participant au projet et présentant des caractéristiques similaires (itinéraire culturel européen Transromanica, Camino de Santiago en Castilla y León) seront aussi programmés. L'Agence participera à la réunion de partenariat en avril aux Açores (Portugal).

### **Diffusion des connaissances et des bonnes pratiques**

#### **Développement et amélioration des sites Internet**

Le site Internet général [www.chemins-compostelle.com](http://www.chemins-compostelle.com) continue à faire l'objet d'améliorations : meilleure mise en visibilité et une meilleure navigation des parties dédiées aux communes adhérentes et aux hébergeurs, mais aussi de l'agenda culturel ; mise en ligne des podcasts des émissions radio et augmentation sensible de la médiathèque avec des ouvrages grand public et des classiques ; création de fiches pratiques à destination des acteurs professionnels et notamment des hébergeurs ; mise à jour des fiches pratiques « signalétique et balisage ».

Le site du bien [www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr](http://www.cheminscompostelle-patrimoine mondial.fr) doit être mieux référencé.

#### **Webinaires thématiques**

Les webinaires thématiques seront poursuivis et développés. Certains enregistrements seront mis en ligne sur notre chaîne You tube et sur nos sites. Les thèmes envisagés : itinérance, patrimoine mondial,

Itinéraire culturel européen, saison culturelle, 1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques, les publics des chemins de Compostelle...

### **Capitalisation d'expériences et bonnes pratiques**

L'Agence prévoit la mise en forme d'une revue de projets à partir des posters déjà réalisés, diffusée au moment du comité de bien et de l'assemblée générale au mois de juin.

### **Lettre du réseau**

Cette lettre met en avant les actions du réseau des chemins de Compostelle. Elle comporte plusieurs rubriques : animation du bien du patrimoine mondial, promotion des itinéraires, vie du réseau, échanges de bonnes pratiques, services de l'Agence.

Elle est diffusée à environ 4700 contacts. En 2022, les lettres du réseau seront envoyées plus régulièrement et dans un format plus court.

### **Collection de monographies sur les composantes patrimoine mondial**

Le développement de la collection amorcée voici plus de deux ans avec la DRAC Hauts de France et consacrée à l'église de Folleville, puis reprise pour les 4 composantes des Hautes-Pyrénées, sera significativement relancé en lien avec les composantes volontaires et dans le cadre du plan de gestion.

## **AXE 2 : LA DEFINITION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DU BIEN UNESCO**

### **Plan de gestion du bien**

#### **Zones tampons**

Le chantier a débuté en 2015 par l'étude de l'Agence Bailly Leblanc menée par le Ministère de la culture. Les limites parcellaires des composantes inscrites ont fait déjà l'objet d'un dépôt à l'UNESCO. Les périmètres des zones tampons ont été définis et arrêtés par délibération des collectivités. Le dossier a été transmis au Ministère de la culture en janvier 2021 puis au Centre du patrimoine mondial de l'Unesco. Par ailleurs, s'agissant des tronçons de sentier, des zones de sensibilité paysagère ont été définies dans le cadre d'un travail partenarial entre les collectivités, la DREAL, les ABF et la FFRando.

L'atlas a fait l'objet d'un renvoi suite au rapport d'évaluation ICOMOS (idem pour l'ensemble des propositions faites par la France). L'Agence va reprendre le travail avec le Ministère de la culture et ICOMOS pour un nouveau dépôt en janvier 2023.

#### **Maitrise d'ouvrage du plan de gestion national 2023-2027**

Le Préfet de région Occitanie assure la coordination pour l'Etat, à l'échelle des 10 régions concernées. Il s'appuie sur l'Agence pour assurer l'animation et la mise en œuvre du plan de gestion.

Depuis 2007, le centre du patrimoine mondial exige un plan de gestion pour les nouvelles candidatures et demande aux biens plus anciens de se doter d'un plan de gestion. Depuis 2016, la loi française prévoit que *pour assurer la préservation de la valeur universelle exceptionnelle du bien, un plan de gestion comprenant les mesures de protection, de conservation et de mise en valeur à mettre en œuvre est élaboré conjointement par l'État et les collectivités territoriales concernées, pour le périmètre de ce bien et, le cas échéant, de sa zone tampon, puis arrêté par l'autorité administrative* (article L. 612.1, alinéas 3 et 4 du code du patrimoine).

Le plan de gestion du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » doit être arrêté en fin d'année 2022 afin de tenir les délais contraints par la prochaine évaluation périodique du bien par l'UNESCO qui attend de la France en 2023.

Une mission pour la définition du plan de gestion national a été confiée à Elisabeth Cayrel du cabinet SIA Heritage. Elle est pilotée par l'Agence française des chemins de Compostelle sous l'égide du Préfet coordonnateur. Elle vise à proposer un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs et à définir une stratégie, un plan d'action, une charte de gestion.

Deux séries d'ateliers de co-construction ont eu lieu en octobre et décembre 2021. Un travail d'approfondissement des actions est en cours. Une prochaine série d'ateliers sera programmée au mois de mai. Une ébauche du plan de gestion national sera présentée en comité de bien le 23 juin en Aveyron.

### **Étude paysagère et patrimoniale sur les 7 tronçons de sentier inscrits (Chemins faisons...)**

Une étude commune aux 7 tronçons de sentier inscrits est en cours. Elle doit se terminer en avril.

Il s'agit d'avoir une bonne connaissance de chaque tronçon, d'identifier les enjeux et problématiques communs, d'avoir une approche qui soit reproductible sur tout l'itinéraire, au-delà des 7 tronçons.

Les objectifs de qualité paysagère et patrimoniale ont été définis. Le programme d'actions est en cours de réalisation. Il concernera les outils de protection et de préservation du patrimoine paysager, architectural et immatériel, les outils de valorisation (aménagements, mise en récit des patrimoines) et de gestion (urbanisme et protection, évolution des espaces agricoles et naturels, dynamiques de développement urbain, animation et gouvernance). L'écriture des plans de gestion des tronçons de sentier s'appuiera sur toute la matière produite au cours de l'étude.

Une rencontre collective est prévue au printemps. Une synthèse de l'étude sera réalisée et diffusée à l'ensemble des élus et partenaires.

### **Appui à l'élaboration des volets locaux du plan de gestion**

L'ensemble des composantes feront l'objet d'interventions en réunions ou visio et d'accompagnement pour l'élaboration de leurs plans de gestion : diffusion des outils méthodologiques, relecture, réécriture de certains contenus si nécessaire, ...

Les plans de gestion locaux devront être transmis à l'Agence à la fin du 1<sup>er</sup> semestre.

### **Animation du réseau des acteurs du bien**

#### **Comité de bien**

Le Préfet de région Occitanie et le président de l'Agence réuniront le comité de bien interrégional le 23 juin en Aveyron afin de partager un état d'avancement du plan de gestion. Cette rencontre sera suivie de l'assemblée générale et de visites de terrain le 24 juin.

Le comité de bien est un rendez-vous important dans la vie du réseau. Au programme : témoignages, échanges d'expériences, visites, convivialité...

#### **Commissions territoriales**

Au niveau local ou départemental, les commissions territoriales seront relancées à l'initiative de l'Etat ou des collectivités propriétaires afin de suivre l'avancement des plans de gestion locaux. Les commissions territoriales sont le lieu privilégié de la concertation et du débat entre tous les acteurs.

L'Agence est membre de chacune de ces commissions.

#### **Petits déjeuners des plans de gestion locaux**

A partir de janvier, les premiers vendredis de chaque mois, l'Agence propose un rendez-vous en visioconférence pour permettre à chacun de partager ses avancées et ses interrogations.

L'Agence va accueillir un étudiant de Master 2 Gestion du patrimoine culturel (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) entre avril et octobre pour accompagner la démarche de plan de gestion.

### **AXE 3 : LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET L'ITINERANCE**

#### **Formation des acteurs touristiques**

En 2022 seront mis à jour les modules de formation pour les personnels en charge de l'accueil des publics : « comprendre le bien Unesco », « connaître les problématiques spécifiques de la grande itinérance ». Au sujet de la grande itinérance, le module s'appuiera notamment sur les résultats de l'étude des publics.

#### **Amélioration de l'accueil et des services sur les itinéraires**

##### **Charte Accueil des hébergeurs**

En 2022 le déploiement du label « Accueil chemins de Compostelle en France » va se poursuivre dans les 6 départements déjà impliqués dans la démarche : Gironde, Hérault, Aveyron, Lot, Hautes-Pyrénées, Haute-Garonne. La démarche va s'étendre à l'Aude. Des discussions sont en cours avec le Tarn-et-Garonne, le Tarn (en attente de confirmation de l'adhésion) et l'Ariège.

Les hébergeurs seront valorisés via la mise en ligne d'une carte interactive sur le site de l'Agence et par des campagnes sur les réseaux sociaux.

Dans le cadre de l'animation du réseau, des ateliers auront lieu par départements, et un temps commun à tous les départements sera organisé à Toulouse et en distanciel fin avril pour présenter les résultats de l'étude des publics.

Les volontaires participeront à la réalisation de fiches pratiques de sensibilisation des cheminants.

##### ***Communes Haltes – Chemin de Compostelle en France***

L'année 2022 sera la première année de développement du programme « Communes Haltes – Chemins de Compostelle en France » dont l'appel à manifestation d'intérêt a été publié le 15 décembre 2021. La phase d'élaboration des feuilles de route et plans d'action des communes candidates se déroulera pendant l'hiver et les communes lauréates seront annoncées au début du printemps. Il est prévu de labelliser une dizaine de communes lors de cette année pilote, à la fin de laquelle une évaluation du programme permettra d'améliorer le dispositif.

#### **Animation et développement des itinéraires**

##### **Structuration de la Via Podiensis – GR®65**

(AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Via Podiensis est lancé depuis mai 2021. L'année 2022 sera consacrée au déploiement du plan d'actions, à l'installation d'une gouvernance et à l'animation de l'itinéraire.

Parmi plusieurs actions, l'Agence porte une expérimentation autour de l'accessibilité en partenariat avec le PNR des Causses du Quercy. Cette étude menée par l'association UMEN (Univers montagne partagé) consiste à un travail de diagnostic terrain sur la praticabilité de la portion entre Figeac et Cahors pour différents types de handicaps (itinéraire, services, sites de visites, etc.). Elle se déroulera en plusieurs phases :

- inventaire et recueil de la donnée (1er trimestre 2022)
- phase de terrain (saison 2022)

- restitution de la donnée : préconisations, réalisations de fiches pratiques (automne, hiver 2022)

En fonction des résultats, l'Agence pourra investir dans un matériel adapté mis à disposition du PNR via une convention.

L'Agence poursuivra son rôle de chef de file de l'animation de l'itinéraire en animant, ou co-animant avec le CRRP Occitanie les commissions thématiques visant à partager les informations et construire les futures actions de valorisation. La seconde session de commissions aura lieu en février, puis avant l'été et enfin à l'automne 2022.

Une réunion du comité technique sera organisée avant l'été 2022. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année 2022 et sera l'occasion d'établir un bilan du déploiement du plan d'actions et d'anticiper un élargissement géographique du comité de pilotage.

Sera étudiée l'opportunité de candidater au prochain appel à projet.

### **Structuration de la voie d'Arles – GR®653**

(AAP « Soutien aux grandes itinérances du Massif central »)

Le projet de la Voie d'Arles est lancé depuis mai 2021. L'année 2022 sera consacré au déploiement du plan d'actions, à l'installation d'une gouvernance et à l'animation de l'itinéraire.

L'Agence poursuivra son rôle de chef de file de l'animation de l'itinéraire en animant, ou co-animant avec le CRRP Occitanie, les commissions thématiques de travail visant à partager les informations et construire les futures actions de valorisation. La seconde session de commissions aura lieu en février, puis avant l'été et enfin à l'automne 2022.

Une réunion du comité technique sera organisée avant l'été 2022. Un comité de pilotage aura lieu à la fin de l'année 2022 et sera l'occasion d'établir un bilan du déploiement du plan d'actions et d'anticiper un élargissement géographique du comité de pilotage.

Enfin, les Assises de la Voie d'Arles qui se tiendront à la fin de l'année 2022 ou au 1<sup>er</sup> semestre 2023 constitueront un temps d'évaluation et de travail pour poursuivre la dynamique enclenchée. Ces Assises se feront en présentiel sur un lieu emblématique de la voie d'Arles.

Selon le calendrier du programme interregional FEDER Massif central 2021-2027, préparation de candidatures aux prochains appels à projets qui permettront de donner une suite aux dynamiques lancées sur la voie d'Arles et la voie du Puy.

### **Chemin du piémont pyrénéen – GR®78**

L'Agence portera en 2022 une première phase du plan d'actions essentiellement orientée sur la promotion, le positionnement et l'animation du chemin du piémont pyrénéen. Ce premier niveau d'actions opérationnelles entend amorcer une dynamique et mobilisation collective, au niveau départemental et communautaire, afin de porter dès 2023 des actions plus structurantes en termes d'aménagement, de signalétique, de services... Ce plan d'actions comprend notamment la production d'une cartographie touristique, la réalisation d'un dossier presse, des campagnes de communication sur les réseaux sociaux, l'accueil d'influenceur-blogueur spécialisé, l'opération MonGR® préféré (portée par la FFRando), la création d'un guide de services, des rencontres avec les collectivités et office du tourisme pour préparer le plan d'action 2023.

Ces actions viendront renforcer le panel de dispositifs déployés par l'Agence française des chemins de Compostelle au niveau national dont bénéficie le chemin du piémont pyrénéen (reportages photos et vidéos, partenariats presse, GeoCompostelle, déploiement charte Accueil, communes haltes, étude des publics, etc.).

Le projet sera cofinancé par le Commissariat de Massif des Pyrénées, les partenaires territoriaux départementaux (CD ou ADT) et l'Agence.

### **Développement de vélo-routes « Saint-Jacques » : carnet de route V56**

L'axe « Vézelay-Limoges », linéaire cyclable de 430 kilomètres opérationnel offrant de nombreux atouts en termes d'aménagements, de services et de patrimoine, fait l'objet d'un plan d'actions bi-annuel. En 2022, l'Agence portera les premières actions de structuration de l'itinéraire, financées par les Régions traversées (Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val-de-Loire, Nouvelle-Aquitaine) :

- l'édition d'un carnet de route d'une trentaine de pages ;
- la publication d'un dossier de presse et des partenariats presse ;
- l'intégration de l'axe « Vézelay-Limoges » à la plateforme France Vélo Tourisme ;
- l'insertion de la pratique cyclable dans le dépliant Voie de Vézelay ;
- une campagne photos et vidéos ;
- la coordination et l'animation du projet.

### **Réactivation d'une démarche collective pour le chemin Conques Toulouse**

L'objectif est de réunir les 4 départements concernés et le comité régional de randonnée pédestre pour relancer l'itinéraire et définir un programme d'actions.

**Des rencontres collectives pour les voies de Paris-Tours et de Vézelay** seront organisées en 2022. En s'appuyant sur les résultats de l'étude des publics (spécificités, publics, satisfaction...) il s'agit de renforcer la dynamique et d'envisager des actions structurantes pour chacun des itinéraires.

## **AXE 4 : LA VALORISATION ET LA PROMOTION DES CHEMINS DE COMPOSTELLE ET DU PATRIMOINE MONDIAL**

### **Accueil et information du public**

#### **Réalisation de nouvelles documentations**

La mise à jour et la création de documentations pour le grand public doit se poursuivre en 2022. Les documentations de la voie de Soulac et la Via Arverna viendront compléter la collection.

Une présentation du GR®65 de Genève au Puy et du GR®765 (Cluny-Le Puy) est également envisagée dans la rubrique « Itinéraires » du site Internet.

### **Action culturelle et éducative**

#### **Saison culturelle des chemins de Compostelle en France**

L'Agence va lancer la 4<sup>ème</sup> saison culturelle sur les chemins de Compostelle en France. L'objectif est de fédérer les manifestations dans le cadre d'une communication commune. L'Agence assure la diffusion via ses outils, programmes papiers, sites Internet, réseaux sociaux et newsletters afin de mettre en visibilité les événements, d'intéresser les nouveaux publics, de mutualiser moyens, idées et compétences.

L'Agence propose des expositions itinérantes, des tournées de conférences et un répertoire des ressources mis en ligne sur le site. Elle assure la réalisation et le déploiement d'un kit de communication : dépliants programme, cartes postales, affiches génériques, affiches personnalisées, pastille de millésime, communiqué de presse...

L'Agence s'attachera à porter le meilleur appui aux territoires des régions et départements adhérents désireux de marquer l'année compostellane à travers des manifestations extra-ordinaires.

### ***Jeux divins de la saint Jacques à la saint Vincent en partenariat avec l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest***

Un cycle de conférences va être organisé à raison d'une date par moi entre juillet 2022 et janvier 2023 en lien avec l'Interprofession. Elle prolonge l'édition du dossier de presse croisant Chemins de Compostelle et vignobles. Chaque conférence à plusieurs voix est assortie d'une dégustation. Elle associera les vignerons et les acteurs des communes adhérentes. Une publication sera également étudiée.

### ***Fenêtres sur le paysage, aventure artistique sur les chemins de Compostelle***

La mise en œuvre du projet co-animé avec Derrière le hublot, scène conventionnée d'intérêt national, se poursuit en 2022 avec la réalisation de 3 nouvelles œuvres d'art-refuge à Saint-Alban-sur-Limagnole (Lozère), Limogne-en-Quercy (Lot) et La Romieu (Gers) portant à 7 le nombre d'œuvres qui jalonnent le parcours en Occitanie. Les nichoirs à chants réalisés dans le cadre de la résidence collective « A vol d'oiseau » de la Sonothèque nomade seront installés sur le chemin et feront l'objet d'évènements culturels de juillet à septembre.

Plusieurs développements sont également envisagés en 2022 et au-delà : la réalisation d'une exposition et d'un livre, le déploiement du projet en région Auvergne-Rhône Alpes et en Nouvelle Aquitaine, une nouvelle phase en Occitanie en lien avec les Grands sites, une extension du projet en Europe : réunion en mars à Madrid avec des partenaires espagnols et portugais pour la construction d'un cadre commun (contenus, financements).

### ***1000 mains pour les chemins de Saint-Jacques***

L'extension de l'opération lotoise « 1000 mains à la pâte » au niveau national est se poursuit en collaboration avec l'association, la FFACC et les adhérents de l'Agence. Un webinaire de préparation sera programmé en février. Un effort est porté sur les moyens de promotion de la démarche auprès d'un plus grand nombre d'acteurs. Une courte vidéo d'animation et un carnet de bord (dépliant de communication et d'information) vont être réalisés pour inciter les collectivités et associations à organiser un évènement similaire sur leur territoire. Des temps spécifiques d'information seront envisagés en Haute-Loire, Lozère et Aveyron pour envisager des chantiers sur le chemin du Puy.

### ***Regards croisés sur le Chemin de Compostelle et le Kumano Kodo***

Les chemins de pèlerinage du Kumano dans les Monts Kii ou les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en Europe témoignent d'un patrimoine matériel et immatériel vivant et sans cesse réinterrogé par les pèlerins, visiteurs et randonneurs. Ils témoignent de la perpétuation d'un art de vivre qui se fonde sur la contemplation et la méditation favorisée par la marche et le rythme lent du pas, et sur l'hospitalité et la relation aux autres tissée durant le périple. Ces chemins sont aujourd'hui inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

En 2022, le peintre Patrick Jager présentera 40 aquarelles réalisées sur le chemin de Saint-Jacques et les chemins du Kumano dans le cadre d'une exposition « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo ». L'Exposition sera présentée du 30 avril au 29 mai 2022 au Centre du patrimoine de Hongu (préfecture de Wakayama) puis à l'Institut français de Kyoto et à Tokyo avant de revenir en France et en Occitanie à l'occasion de la semaine du Japon en novembre.

L'Agence accompagne cette initiative et souhaite ainsi créer des échanges réguliers entre deux sites spirituels majeurs du patrimoine mondial. Atout France et la Région Occitanie sont partenaires. Un catalogue d'exposition sera édité à cette occasion.



### **CompostEVA (Erasmus +)**

Ce projet initié en 2020 se termine cette année. Il prévoit la construction d'une séquence intégrant des ressources pédagogiques numériques sur les chemins de Compostelle en France (avec un focus sur Toulouse). Afin de nourrir le contenu, des échanges sont programmés avec la Délégation Académique Action Culturelle du Rectorat de l'Académie de Toulouse, le réseau Canopé, l'Institut Cervantès. L'Agence accueillera les partenaires du projet à Toulouse en juillet.

### **Prix du patrimoine mondial en Occitanie**

L'animation du prix est maintenue en collaboration avec les Rectorats des Académies de Toulouse et Montpellier et les gestionnaires des sites. La mallette pédagogique fera l'objet d'une actualisation et une réunion sera à nouveau proposée aux enseignants des établissements inscrits.

22 classes ont inscrites. Le jury se réunira le 10 mai pour des remises des prix en juin.

### **Parcours de jeux numériques en famille Baludik**

2 parcours ont été créés et mis en ligne en 2021 (Gréalou dans le Lot et Saint-Gilles dans le Gard). 3 nouveaux parcours vont être réalisés par la Région Occitanie et l'Agence, à Saint-Guilhem-le-Désert, Villeneuve d'Aveyron et Saint-Bertrand de Comminges/Valcabrière.

### **Mallette pédagogique dans le cadre de la convention avec la FFACC**

L'Agence accompagne l'association jacquaire de Chartres pour développer le support qui s'adresse aux élèves de primaire et qui est articulé avec l'exposition cédée à la FFACC. Il est envisagé en outre l'édition du livret des textes de cette exposition dans la charte du bien.

### **Partenariat universitaire : Université Paul Valéry**

La promotion 2021 – 2022 du DU « Initiation à l'étude des Patrimoines » de l'Université Paul Valéry a repris le projet de CleanWalk de la promotion précédente. Avec l'appui de l'Agence, de la CC Rhône Vistre Vidourle et des partenaires locaux, les étudiants organiseront cet éco-événement au printemps 2022 dont les objectifs sont la transmission du patrimoine aux plus jeunes publics, la préservation du chemin et la création d'une prise de conscience locale.

### **Promotion des chemins et du bien Unesco**

#### **Salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires**

Après deux années d'annulation, l'Agence participera au salon de la randonnée à Lyon avec le Réseau des grands itinéraires. Cet événement sera l'occasion de rencontrer les professionnels de la randonnée en France et de promouvoir les chemins de Compostelle sur un stand commun. Une conférence grand public sera animée par le réseau. Une réunion plénière aura lieu le 24 mars.

#### **Participation au salon Destination Nature**

Le salon Destination Nature aura lieu du 17 au 20 mars 2022 à Paris Porte de Versailles. Cet événement grand public est le rendez-vous écotourisme des plus belles destinations de randonnées, des voyages autrement. Il sera aussi l'occasion de rencontrer des partenaires au niveau national et de renforcer la présence de l'Agence dans le paysage de l'itinérance.

#### **Reportages photos et de vidéos**

Un projet de vidéos des 5 itinéraires principaux en France est en cours. Il est question de mettre en valeur les itinéraires, paysages, monuments, ambiances dans un format court d'environ 30 secondes. Les vidéos pourront être diffusées sur les sites Internet et les réseaux sociaux.

Dans le cadre des programmes d'actions relatifs à la structuration des itinéraires, il est prévu les reportages photos et vidéos suivants :

- Via Podiensis, portraits d'hébergeurs (vidéos, photos) ;
- Voie d'Arles, portraits de marcheurs (photos) ;
- Chemin du piémont pyrénéen : ambiance de l'itinéraire (photos et vidéos) ;
- V56 – « Axe Vézelay Limoges » : ambiance de l'itinéraire cyclable (photos et vidéos) ;

### **Réalisation de dépliants d'appel**

Dans le cadre du programme d'actions Via Podiensis, il est prévu la réalisation d'un dépliant d'appel traduit en anglais et espagnol.

Le dépliant de la voie de Vézelay viendra compléter la collection. Une initiative similaire est envisagée pour donner de la visibilité au chemin Conques-Toulouse.

### **Site de valorisation et nouvelle application GeoCompostelle**

Des suggestions d'itinéraires seront publiées et valorisées dans l'application en lien avec les partenaires des Départements adhérents. Un plan de communication spécifique est prévu afin de faire connaître ce nouvel outil.

### **Développement des relations presse, accueil et information des journalistes**

Le dossier de presse réalisé en 2021 est reconduit en 2022. L'attention sera portée à augmenter les fichiers contacts médias d'une part et à la diffusion d'un plus grand nombre de communiqués.

Des accueils presse pourront être envisagés sur un ou plusieurs itinéraires ou bien sur des sites patrimoine mondial d'un secteur cohérent.

Dans le cadre de la première phase du projet du chemin du piémont pyrénéen, un dossier de presse sera édité en s'appuyant sur des textes thématiques rédigés par une plume experte de l'itinérance.

La publication du carnet de route de la V56 s'accompagnera d'un dossier de presse visant à présenter l'itinérance cyclable vers Compostelle.

### **Partenariats presse**

A la suite du livret de 28 pages intitulé *Marcher, penser, rêver... sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle*, édité en août et septembre 2020, l'Agence s'est associée à Milan Nature et Territoires, leader de la presse nature et voyages, pour la réalisation de partenariats éditoriaux et presse.

Un dossier « sentiers sauvages » de 15 pages serait consacré au chemin d'Arles dans le numéro de septembre ou octobre 2022 du titre « Terre Sauvage ».

A noter que des partenaires éditoriaux sont inclus dans la collaboration, avec des parutions dans « Voyage en Occitanie » et « Pyrénées Magazine » (chemin du piémont pyrénéen) sans contribution financière.

## **AXE 5 : LES COOPERATIONS ET LE RAYONNEMENT INTERNATIONAL**

### **Coopération avec les acteurs espagnols et portugais**

L'Agence a engagé des discussions avec le Ministère de la culture espagnol afin d'établir un cadre de coopération qui pourrait être formalisé en 2023 à l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription des chemins de Saint-Jacques en Espagne sur la liste du patrimoine mondial (et du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'inscription française).

L'Agence va reprendre les discussions avec l'Association des communes du Camino Francés afin d'envisager des projets de jumelage, de mobilité, d'échanges de bonnes pratiques).

### **Coopération avec d'autres itinéraires culturels européens**

Suite à l'accueil du directeur de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) en octobre 2021, l'Agence envisage de renforcer ce lien. Par ailleurs des contacts seront approfondis avec d'autres itinéraires culturels comme Transromanica, la Via Francigena, les chemins de Saint-Olav (Finlande, Norvège, Suède), ...

### **Contacts avec la commission européenne et le parlement européen**

L'Agence envisage de solliciter un rendez-vous avec l'intergroupe du Parlement européen « Patrimoine culturel européen, chemins de Saint-Jacques et autres itinéraires culturels européens » et avec les Représentations des Régions à Bruxelles.

### **Coopération avec d'autres biens du patrimoine mondial**

L'exposition « Regards croisés sur le chemin de Compostelle et le Kumano Kodo » sera programmée au Japon puis en France. Elle sera accompagnée d'un catalogue.

## **AXE 6 : LE RENFORCEMENT DES MOYENS D'ACTION DE L'AGENCE**

### **Poursuite de la campagne d'adhésion des collectivités**

En 2021, l'Agence a sollicité les Régions et Départements concernés par le bien du patrimoine mondial. Des rendez-vous sont programmés depuis. Plusieurs Départements devraient rejoindre l'Agence en 2022.

- **Le programme d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.**

## **5/ Budget prévisionnel 2022**

| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>             |                  |
|--|------------------|
| <b>Ventes diverses et produits annexes</b> | <b>36 000 €</b>  |
| Recettes crédencial                        | 25 000 €         |
| Recettes diverses (IGN, conférences...)    | 3 000 €          |
| Location expos                             | 4 000 €          |
| Adhésion charte d'accueil                  | 4 000 €          |
| <b>Cotisations</b>                         | <b>256 000 €</b> |
| Conseil régional Occitanie                 | 90 000 €         |
| Conseil régional Nouvelle Aquitaine        | 40 000 €         |
| Conseil régional Bourgogne Franche-Comté   | 8 000 €          |
| Conseil départemental Ariège               | 8 000 €          |
| Conseil départemental Aveyron              | 8 000 €          |

|  |                  |
|--|------------------|
| Conseil départemental Lot  | 8 000 €          |
| Conseil départemental Gers   | 8 000 €          |
| Conseil départemental Charente-Maritime                              | 5 000 €          |
| Conseil départemental Haute-Garonne                                  | 5 000 €          |
| Conseil départemental Gironde  | 5 000 €          |
| Conseil départemental Hérault  | 5 000 €          |
| Conseil départemental Hautes-Pyrénées                                | 5 000 €          |
| Conseil départemental du Tarn  | 5 000 €          |
| Conseil départemental de l'Aude                                      | 5 000 €          |
| Conseil départemental du Tarn-et-Garonne                             | 5 000 €          |
| Conseil départemental de la Lozère                                   | 3 500 €          |
| Communes et communautés de communes (collèges 3 & 4)                 | 39 000 €         |
| Adhérents 5e collège (associations, OT, hébergeurs...)               | 3 500 €          |
| <b>Subventions</b>   | <b>490 770 €</b> |
| Etat - DRAC - Protocole d'accord                                     | 75 000 €         |
| Union Européenne (Ruritage)  | 23 200 €         |
| Union européenne (Impactour)   | 35 000 €         |
| Union européenne (Erasmus +)   | 8 700 €          |
| FNADT Massif central (animation)                                     | 38 800 €         |
| FEDER Massif central (animation)                                     | 38 000 €         |
| FEDER Massif central (actions VA et VP)                              | 13 800 €         |
| Report subv Région Occitanie (actions Massif central)                | 6 630 €          |
| Région Bourgogne Franche-Comté (plan d'action V56)                   | 7 000 €          |
| Région Centre Val de Loire (plan d'action V56)                       | 15 000 €         |
| Région Nouvelle Aquitaine (plan d'action V56)                        | 9 000 €          |
| Convention Massif Pyrénées (Etat + collectivités / Piémont pyrénéen) | 36 000 €         |
| Report subv étude des publics  | 66 840 €         |
| Report subv PG sentiers  | 62 200 €         |
| Report subv PG national  | 48 600 €         |
| Report subv Région Occitanie (expo Compostelle Kumano)               | 7 000 €          |
| <b>Partenariats</b>  |                  |
| Report PNR Causses du Quercy   | 2 220 €          |
| <b>Transferts de charges</b>   | <b>31 600 €</b>  |
| Rbt Formation  | 1 600 €          |
| Mise à disposition locaux - Ville de Toulouse                        | 30 000 €         |
| Rbt frais déplacement  |                  |
| <b>Produits divers de gestion</b>                                    |                  |
| <b>Produits financiers</b>   |                  |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>                             | <b>814 370 €</b> |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>  |                  |
| <b>Marchandises vendues</b>  | <b>3 000 €</b>   |
| Achat credencials et divers  | 3 000 €          |
| <b>Fournitures consommables</b>                                      | <b>5 800 €</b>   |
| Electricité  | 3 500 €          |
| Petit équipement   | 1 000 €          |
| Fournitures administratives  | 1 300 €          |

|  |                  |
|--|------------------|
| <b>Services extérieurs</b>   | <b>455 470 €</b> |
| Sous-traitance technique (MAD FFRando)   | 28 000 €         |
| Sous-traitance administrative (saisie comptable)   | 2 500 €          |
| Location de matériels  | 4 900 €          |
| Location immobilière   | 30 050 €         |
| Entretien et réparations immobilier  | 2 000 €          |
| Entretien et réparations mobilier  | 1 400 €          |
| Primes d'assurances  | 1 500 €          |
| Maintenance (photocopieur)   | 1 000 €          |
| Maintenance informatique (site Internet, serveur)  | 3 000 €          |
| Abonnement et maintenance GeoCompostelle   | 12 000 €         |
| Documentation, séminaires, formations salariés   | 2 000 €          |
| Salons   | 3 000 €          |
| Honoraires comptables (experts + cac)  | 11 000 €         |
| Programme d'actions Voie d'Arles   | 14 400 €         |
| Programme d'actions Voie du Puy  | 20 000 €         |
| Programme d'actions Saint-Jacques à vélo   | 35 000 €         |
| Programme d'actions Chemin du piémont pyrénéen   | 35 900 €         |
| Etude des publics  | 69 330 €         |
| PG sentiers  | 69 260 €         |
| PG national  | 50 640 €         |
| Catalogue expo Compostelle Kumano  | 4 500 €          |
| Communication saison culturelle  | 6 000 €          |
| Communication : dépliants itinéraires, vidéos  | 5 000 €          |
| Observatoire   | 500 €            |
| Frais actes et contentieux   | 100 €            |
| Déplacements personnel   | 18 000 €         |
| Déplacements extérieur (hors salariés) (conseil scientifique, représentations extérieures, intervenants) | 4 000 €          |
| Frais postaux  | 4 000 €          |
| Frais télécommunications   | 1 600 €          |
| Services bancaires   | 290 €            |
| Réceptions : AG, intervenants, réunion du conseil scientifique   | 4 500 €          |
| Cotisations (ABFPM, Atout France, Patrimoine Environnement...)   | 5 000 €          |
| Redevance (s/location expo)  | 1 000 €          |
| Charges de gestion courantes   | 100 €            |
| Impôts, taxes et versements assimilés (formation continue)   | 4 000 €          |
| <b>Charges de personnel</b>  | <b>350 000 €</b> |
| Salaires bruts   | 244 000 €        |
| Charges sociales   | 97 000 €         |
| Indemnités et avantages divers (prime transport, ijss, mutuelle)   | 2 000 €          |
| Stages   | 7 000 €          |
| <b>Amortissements</b>  | <b>100 €</b>     |
| Dotations  |                  |
| Autres (charges exceptionnelles)   |                  |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>  | <b>814 370 €</b> |

➤ Le budget prévisionnel 2022 est approuvé à l'unanimité.

## 6/ Restitution des résultats de l'étude des publics

Cette étude portée par l'Agence a été réalisée par le bureau d'études 4V à l'échelle de 5 régions françaises, en associant les Régions, les CRT, 12 Départements/ADT et la Fédération française de la randonnée pédestre, avec le relais de la Fédération française des associations des chemins de Compostelle. Elle a permis de mettre à jour les données concernant les profils, les motivations, les comportements des pèlerins et le degré de satisfaction.

Les premiers résultats ont été présentés en conférence de presse le 11 mai au siège d'Atout France, en présence de la Directrice Générale Caroline Leboucher et de John Palacin.

En juin, des restitutions régionales en présentiel ont été ou seront organisées en Auvergne-Rhône-Alpes (Le Puy, le 22 juin), en Bourgogne-Franche-Comté (Vézelay, le 28 juin) d'ici l'été.

D'autres restitutions régionales sont prévues à l'automne en Centre-Val-de-Loire, Nouvelle Aquitaine et Occitanie. L'Agence a également été sollicitée pour des restitutions départementales (Pyrénées-Atlantiques, Aude...).

L'étude sera également présentée lors des comités techniques des voies d'Arles et du Puy (focus itinéraires) les 4 et 5 juillet à la Salvetat-sur-Agout (34) et Saint-Alban-sur-Limagnole (48).

Chloé Moutin présente la synthèse des résultats.


## 7/ Interventions des partenaires

**Annie Cardinet** intervient au titre de la Fédération française des chemins de Compostelle et de la Société française des Amis de Saint-Jacques pour présenter le rôle des associations jacquaires et l'implication de nombreux bénévoles dans la vie des chemins de Compostelle : information, conseil, hébergement, signalétique, animation, inventaire du patrimoine...

**Philippe Mercier** intervient au titre de l'Etat-Ministère de la culture pour saluer le travail réalisé dans la perspective de l'établissement du plan de gestion et rappeler le chemin parcouru depuis la dernière évaluation périodique de l'Unesco en 2013 pour doter ce bien du patrimoine mondial des outils de suivi, d'animation et de mise en valeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

**John Palacin**  
Président



**Lorant Hecquet**  
Secrétaire

